



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-071

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 octobre 2022

Date de convocation : 06/10/2022

Date d'affichage 06/10/2022

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : 0

L'an deux mil vingt-deux le mardi 11 octobre à 20h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h08), Madame Anaïs LAUTRU (arrivée à 20h10), Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 21h00).

Étaient absentes excusées : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

DM 2022-003

Présentation de la décision

Des frais d'étude avec révision de tarifs nous ont parvenus pour l'aménagement du bourg de la part du cabinet Plaine Etude.

D'autre part, les frais d'AOR (assistance apportée au maître d'ouvrage) du cabinet ISL n'avait pas été facturés.

Il convient donc d'ouvrir des crédits pour mandater ces factures :

**COMMUNE
SECTION INVESTISSEMENTS**

| | | | |
|---------------------|--------------------|---|---------------|
| Chapitre 060 | Compte 2315 | Aménagement du bourg | - 778.31 € |
| Chapitre 060 | Compte 2031 | Aménagement du bourg | + 778.31 € |
| Chapitre 060 | Compte 2031 | Aménagement du bourg (frais Plaine Etude) | + 13 818.61 € |
| Chapitre 063 | Compte 2128 | Autres aménagements | - 13 818.61 € |
| Chapitre 063 | Compte 2128 | Autres aménagements | - 2040.00 € |
| Chapitre 063 | Compte 2031 | Autres aménagements (frais étude ISL) | + 2040.00 € |

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose d'intégrer cette DM au budget.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 8 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 octobre 2022

Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony Roullier', written over a horizontal line.